



PAR COURRIEL

Québec, le 21 janvier 2022

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires, des commissions scolaires et
des établissements d'enseignement privés,

Avec le temps froid qui sévit présentement, une mise au point s'impose en ce qui concerne la ventilation et la qualité de l'air dans les écoles. Le ministère de l'Éducation rappelle que la sécurité et le confort des élèves et du personnel scolaire doivent être une priorité. Conséquemment, si l'ouverture des fenêtres s'impose pour un apport d'air frais, elle devrait être partielle et de courte durée seulement. Elle devrait se faire idéalement durant les récréations et les pauses ou encore avant l'arrivée des élèves. Il est important de maintenir en tout temps une température confortable dans les classes.

Nous portons à votre attention le fait que pour tirer une conclusion sur la qualité de l'air dans une classe, il est impératif de regarder les moyennes de concentration de dioxyde de carbone (CO₂) sur une période plus longue qu'une seule lecture à un moment précis dans une journée. Les lecteurs qui sont actuellement déployés dans vos établissements visent à mesurer le taux d'humidité, la température ambiante et la concentration de CO₂, trois paramètres de confort. La recherche d'un équilibre entre ces trois paramètres doit être préconisée.

Ces lecteurs vous permettront de faire des interventions plus graduelles, plus adaptées et plus rapides pour assurer une bonne qualité de l'air dans les classes. L'apport d'air frais, grâce à un système de ventilation mécanique, à un échangeur d'air ou à l'ouverture partielle ou plus grande des fenêtres et des portes durant une période plus ou moins longue, demeure la meilleure intervention possible. Dans les classes ventilées naturellement où des lacunes persistantes sont observées, il peut s'avérer nécessaire d'installer un échangeur d'air. Le cas échéant, vous pouvez déposer une demande au Ministère, qui dispose d'une réserve de ces appareils.

La cible de 1 000 ppm qui a été établie a pour but d'obtenir une qualité de l'air optimale favorisant la concentration des élèves et la réussite éducative. Une concentration moyenne inférieure à 1 500 ppm indique une ventilation adéquate selon les experts du Ministère.

... 2

S'il se peut que les taux montent exceptionnellement au-dessus de cette cible lors des journées très froides, alors qu'il est plus difficile d'ouvrir les fenêtres plus régulièrement, la sécurité des occupants n'est tout de même pas compromise. La ventilation est une mesure qui s'ajoute aux mesures déjà en place, telles que le port du masque, la distanciation et les mesures d'isolement en cas de COVID-19. On doit l'utiliser de manière optimale sans nuire au confort thermique des occupants.

Ainsi, lorsque les conditions météorologiques sont extrêmes, que ce soit lors d'une canicule ou de grands froids, il est tout à fait normal que l'on gère la situation de manière particulière.

En ces temps de grand froid, voici la procédure que nos experts recommandent d'appliquer :

- Dès le début de la journée, l'ouverture d'une ou des fenêtres de manière partielle (quelques centimètres) pour assurer une aération constante peut être utile, sans pour autant diminuer de manière importante la température ambiante et le confort thermique.
- Pour favoriser l'échange d'air, les portes doivent rester ouvertes en tout temps.
- Si le CO₂ monte rapidement, l'ouverture plus grande d'une ou des fenêtres est recommandée.
- Lorsque la température diminue en deçà de 20 °C, la fermeture de toutes les fenêtres est requise.
- Dès que possible, le processus décrit peut être répété.

Nous le rappelons : les interventions attendues de la part du personnel doivent être adaptées à la situation observée et graduelles. Vous pouvez vous référer en tout temps au guide qui vous a été remis à cet effet. Dans tous les cas, il ne faut pas oublier de bien refermer les fenêtres, et ce, afin d'éviter que des dégâts surviennent en l'absence du personnel.

Par ailleurs, notez que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail prescrit une concentration maximale quotidienne de 5 000 ppm sur une période de huit heures dans le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* pour assurer la sécurité des occupants.

Nous vous rappelons également l'importance de procéder à l'installation des lecteurs de paramètres de confort dans les plus brefs délais à la suite de leur livraison. Ces appareils sont au cœur de l'application de notre stratégie de gestion de la qualité de l'air.

Au sujet de la calibration des lecteurs, une étape normale pour ce type de technologie, les fournisseurs nous ont mentionné qu'une durée minimale de huit jours était nécessaire. Les mouvements et les vibrations associés à la manutention des appareils peuvent déplacer des poussières dans les lecteurs, ce qui peut influencer très

légèrement les lectures à la hausse ou à la baisse. La calibration automatique des lecteurs fait en sorte de remettre la lecture au bon niveau. Comme la calibration se fait automatiquement aux huit jours, il est possible que plusieurs cycles soient requis pour assurer une lecture adéquate. Toutefois, il faut comprendre que les données récoltées dans cet intervalle restent représentatives de l'état de la qualité de l'air dans la classe et que la représentation de l'évolution de la concentration de CO₂ est juste.

Nous tenons à vous remercier de votre grande collaboration et de votre implication dans ce dossier d'importance.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La sous-ministre adjointe,



Caroline Imbeau, ing.

c. c. Directrices et directeurs des ressources matérielles
M. Éric Bergeron, sous-ministre adjoint des relations du travail, de
l'enseignement privé et des ressources humaines, ministère de l'Éducation